

**PROCÈS-VERBAL DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DU SEECR  
TENUE LE MARDI 26 MAI 2008**

---

Présences : M<sup>mes</sup> et MM.

Asselin, Leslie-Karen  
Beaulac, Philippe  
Belzile, Renée-Claude  
Bisson, François  
Charette, Cybèle  
Chénard, Jacqueline  
Côté, Monique  
Dancause, Alain  
Dion, Alain  
Dubé, Claire

Dumont, Danièle  
Gagnon, Johanne  
Gaudreau, Claude  
Girard, François  
Guay, Daniel  
Hupé, Lucie  
Lamontagne, Jean-Pierre  
Lapointe, Philippe  
LeBel, Georges  
Marquis, Jeanne

Morazain, Julie  
Nadal, Jordi  
Perron, Annie  
Philippe, Lyne  
Ruest, Josée  
Tremblay, Diane  
Valotaire, Suzanne  
Vézina, Isabelle  
Vignola, Kurt

Présidence d'assemblée : M. Jean-François Girard

Secrétaire d'assemblée : M<sup>me</sup> Louiselle Rioux

**ORDRE DU JOUR MODIFIÉ**

- 01 - Ouverture de l'assemblée;
- 02 - Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 03 - Acceptation des nouvelles et nouveaux membres;
- 04 - Adoption des procès-verbaux;
- 05 - Rapport annuel 2007-2008;
- 06 - Prévisions budgétaires 2008-2009;
- 07 - Propositions issues du rapport annuel;
- 08 - Position intersyndicale, formation professionnelle et technique;
- 09 - Élections;
- 10 - Divers : *Échosociété*;
- 11 - Levée de l'assemblée.

**01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Jean-François Girard, président d'assemblée, annonce l'ouverture de l'assemblée générale annuelle du SEECR. Les travaux d'assemblée débutent à 9 h 9.

## 02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Alain Dion souhaite faire ajouter l'élément *Échosociété* au point Divers.  
Les points 6 et 7 seront interchangés en cours d'assemblée.

PROPOSITION de Claude Gaudreau  
appuyée par Alain Dion

**« Que l'ordre du jour soit modifié et adopté. »**

Adoptée à l'unanimité.

## 03. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Rien n'est traité à ce point.

## 04. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Le président d'assemblée passe en revue chacun des procès-verbaux. Aucune modification ou correction ne sont apportées. Le président suggère l'adoption en bloc des procès-verbaux : 6<sup>e</sup> assemblée générale tenue le mardi 8 avril 2008, 7<sup>e</sup> assemblée générale tenue le mardi 15 avril 2008, 8<sup>e</sup> assemblée générale tenue le mardi 29 avril 2008 et 9<sup>e</sup> assemblée générale tenue le mardi 13 mai 2008.

PROPOSITION d'Alain Dion  
appuyée par Jacqueline Chénard

**« Que les procès-verbaux de la 6<sup>e</sup> assemblée à la 9<sup>e</sup> assemblée du SEECR soient adoptés. »**

Adoptée à l'unanimité.

### Suivi des procès-verbaux

Un suivi est demandé sur le PLAR (Projet local d'aide à la recherche). Claude Gaudreau, coordonnateur, informe qu'une lettre a été envoyée à M<sup>me</sup> Marie-Michelle Doiron, avec copie conforme à M<sup>mes</sup> Renée Proulx et Claire Malenfant, ainsi qu'à tout le personnel enseignant, pour clarifier les faits dans la lettre adressée à une enseignante. Par ailleurs, d'importants investissements sont annoncés dans le réseau collégial. Claude mentionne qu'il est à prévoir une rencontre avec l'Administration du Collège pour connaître la répartition des sommes allouées.

Un suivi est demandé sur la tournée de consultation pour l'entente de principe sur la parité salariale. Claude fait part que les résultats actuels de plusieurs assemblées générales de syndicats à la FAC sont en faveur de l'entente. Cela laisse présager son acceptation.

## 05. RAPPORT ANNUEL 2007-2008

Jean-François Girard, président d'assemblée, explique la procédure pour la présentation des rapports des comités issus du Rapport annuel du Comité exécutif pour 2007-2008. Après la présentation de chaque rapport, il y aura une brève période de questions, d'éclaircissements et de commentaires. Les propositions issues du rapport seront adoptées au point suivant de l'ordre du jour. De même, des membres de différents comités sont invités à transmettre un compte rendu des travaux.

**Claude Gaudreau, coordonnateur du Comité exécutif**, débute par celui de la coordination du SEECR. Essentiellement, à la suite des résultats actuels en faveur de plusieurs assemblées dans la fédération, l'entente de principe sur la parité salariale sera acceptée. Ce qui signifie, entre autres, l'ajout de ressources, non pas à l'enseignement, mais à un nouveau volet. Ce volet 4 est pour soutenir la réalisation du plan stratégique de développement notamment pour les activités de programme, le perfectionnement disciplinaire et pédagogique, l'amélioration de la réussite des élèves, le transfert technologique et la recherche. Ce qui représente de 3 à 4 ETC (Équivalent Temps Complet) pour le Collège de Rimouski.

Autre chose pour l'avenir de la FAC (Fédération autonome du collégial), où va-t-on ? Deux à trois syndicats, André-Laurendeau, Dawson et Carleton, se donnent jusqu'à l'AF (Assemblée fédérative) de novembre 2008 pour redéfinir leur affiliation. Le départ récent du Syndicat de profs du Cégep de Lionel-Groulx pose des défis. Des travaux sont prévus à l'AF de cette semaine pour choisir les orientations. La majorité des syndicats affiliés à la FAC croient à la survie de la fédération.

Au local, le travail de réseautage se poursuit. Malheureusement, par manque de temps, les travaux pour l'élaboration de la plate-forme intersyndicale enseignante régionale se poursuivront à l'automne. Nous n'avons toujours pas de réponse de la Table interordres pour une présence enseignante. Par contre, nous espérons un appui plus concret de notre nouvelle direction sur le sujet.

Claude termine en faisant la lecture des deux propositions. Il précise que des remerciements sont particulièrement adressés à tous les membres qui s'investissent bénévolement en assurant le fonctionnement des divers comités auxquels est appelé à participer le syndicat. Grands mercis !

### Questions, éclaircissements et commentaires

Un membre constate à la lecture du rapport qu'il y a eu beaucoup de boulot. Il s'interroge par contre, à la page 9 du rapport, que la *Coalition des cégeps en région* a dû tenir une rencontre des présidents des trois fédérations de profs de cégeps pour les sensibiliser au problème du financement des petites cohortes et à la dynamique particulière des cégeps en région.

Claude répond qu'il y avait deux objectifs à cette rencontre, partager avec tout le monde et une volonté d'informer que la Coalition n'est pas un lieu de maraudage. La Coalition a poursuivi cette année ses activités, avec entre autres, une rencontre politique importante

mais décevante avec la ministre de l'Éducation. La ministre a mentionné que sa priorité était le financement de petites cohortes mais sans poser de gestes concrets.

**Jacqueline Chénard, responsable des communications**, donne un compte rendu de son rapport. Nous avons essayé de mettre en parallèle, par *La Riposte*, ce qui se passe à la FAC et au local. Elle mentionne quelques articles traitant de l'historique, les 40 ans des cégeps et la fondation de la FAC, avec la collaboration de Christiane Tremblay, enseignante retraitée, et de Philippe Etchecopar, enseignant. Nous avons donné la parole aux profs dans divers articles. Nous avons voulu rendre compte du climat dans le collège, des suites de la journée syndicale, des assemblées générales, décrire la tâche enseignante, etc. Elle signale que nos plus fidèles lectrices et lecteurs se trouvent dans l'Administration. Nous vous avons fait part de quelques événements en lien avec l'éducation. Plusieurs informations supplémentaires ont été attachées au document électronique de *La Riposte*, ce qui évitait d'imprimer. Il a été question finalement de conserver la copie papier du journal. Elle remercie Claude de ses travaux de synthèse pour plusieurs articles. Également des mercis à Alain Dion pour son information militante et citoyenne. Pour le 1<sup>er</sup> mai, nous avons produit une série de tracts pour relater l'histoire de la *Fête internationale des travailleuses et des travailleurs* et ainsi souligner son importance. Nous avons effectué une enquête sur les problèmes liés aux absences plus ou moins justifiées d'élèves qui engendrent une augmentation de la tâche chez les profs. Le résultat de cette enquête sera transmis à Denise Côté, du Service à l'élève et à l'enseignement, relativement au dossier de l'aide à la réussite et histoire de questionner le concept *Rimouski ville étudiante*. Elle conclut en remerciant le travail dynamique du Comité exécutif et Louiselle pour son support. Elle souhaite qu'on diffuse plus largement dans la population les informations recueillies lors des travaux sur la redéfinition de la tâche enseignante. Elle relate brièvement qu'elle a entendu ce matin aux nouvelles que le prix de la Palme d'or 2008 a été attribué pour un film sur l'éducation, ce qui permet de déceler un intérêt pour ce sujet. Elle remercie les profs qui ont participé à *La Riposte* et les invite à poursuivre pour l'an prochain.

Questions, éclaircissements et commentaires

Un membre souligne que *La Riposte* est lue dans le collège, particulièrement par le personnel de soutien concernant l'information sur le salaire des directeurs généraux.

Jacqueline fait savoir que l'information sur les conditions de sortie des cadres a été difficile à obtenir. Elle a été transmise graine à graine, avec réticence, mais nous l'avons obtenue parce que François Desjardins était tenu de la divulguer à cause de la loi d'accès à l'information.

Un membre s'informe si *La Riposte* est transmise aux médias et mentionne qu'il serait intéressant de la diffuser plus largement.

Jacqueline explique qu'elle est transmise aux syndicats de la FAC. Elle soulève que nous pourrions la diffuser aux médias par voie électronique.

Claude informe qu'il est en exploration avec Stéphane Imbeault du *Mouton Noir* pour publier un article dans le journal pour l'automne.

Un membre affirme que *La Riposte* est un excellent journal et que nous pourrions la diffuser ailleurs.

Jacqueline confirme que nous pourrions la diffuser aux médias. De plus, elle sera disponible sur le site du SEECR. À cet effet, des travaux sont en cours pour la création d'un site avec une étudiante en Techniques de bureautique.

**Kurt Vignola, responsable des affaires pédagogiques**, débute sa présentation en soulignant que le titre du rapport *Tenir dans l'adversité* s'applique bien à ses dossiers. Il rappelle que depuis quelques années, il y a eu plusieurs successions à la direction des Services éducatifs et que ce sera également à suivre l'an prochain avec la nomination d'une nouvelle personne à la direction des Services éducatifs pour janvier 2009. Il mentionne les travaux sur la procédure de révision de notes et son application. Les cours complémentaires seront à l'ordre du jour de la Commission des études de demain où il y aura une proposition demandant une consultation auprès des élèves afin de connaître leur intérêt pour les cours. Il mentionne qu'il a été question au cours de différentes rencontres de la possibilité de profiter de l'opportunité des départs à la retraite de profs pour faire des changements dans l'offre de cours disciplinaires et faire appel aux disciplines pour obtenir une banque de cours complémentaires. Ainsi, nous aurions la possibilité de revenir dans l'offre de cours. La procédure n'est toutefois pas encore établie. Kurt annonce qu'il y aura un nouveau DEC. Finalement, le DEC en musique populaire et jazz sera offert à l'automne 2009. Il affirme avoir eu la confirmation par le CLD Rimouski-Neigette (centre local de développement) le vendredi 23 mai. Les modifications au RREC (Règlement du régime d'études collégiales), qui devraient entrer en vigueur cet automne, constituent d'importants assouplissements au processus d'admission et de diplomation qui risquent d'entraîner des conséquences sur la qualité de la formation. L'autoévaluation de la PIÉA (politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages) est terminée. Le plan d'action découlant de cette autoévaluation sera mis en marche dès l'automne. En gros, plusieurs dossiers gravitent autour de la Commission des études. Kurt mentionne qu'au cours de la dernière année, il n'a pas su profiter pleinement de l'expertise du Comité des affaires pédagogiques. Par conséquent, l'an prochain, il est prévu d'utiliser le plein potentiel du comité pour se pencher sur l'ensemble des dossiers de nature pédagogique. C'est pourquoi il est recommandé de tenir une réunion du Comité des affaires pédagogiques environ une fois par mois, un mardi autre que celui de la Commission des études, pour traiter d'autres dossiers. Kurt fait part aux membres des recommandations de son rapport. Il termine en signifiant que nous avons pu obtenir des documents de la Table interordres. Puisque ces documents, qui avaient été demandés au président de la table, ont été expédiés par la direction régionale du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine au MELS (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport), Kurt suggère que la loi d'accès à l'information pourrait s'appliquer dans le cas de la Table interordres.

#### Questions, éclaircissements et commentaires

Une membre souhaite en savoir davantage sur l'autorisation provisoire pour le nouveau programme du DEC en musique populaire et jazz.

Kurt répond que l'entente n'est pas une autorisation provisoire, ni une autorisation permanente; en fait, elle semble être conditionnelle à l'existence d'un partenariat entre le cégep et le conservatoire.

Un membre souhaite savoir s'il y a entente entre le conservatoire et le cégep.

Kurt répond que oui. La formation spécifique sera offerte par le Conservatoire et la formation générale sera offerte par le Collège de Rimouski.

Claude rappelle que depuis le tout début, le SEECR a été présent et a de plus contribué par un soutien financier à l'étude de faisabilité du DEC. Il soulève que c'est une très bonne nouvelle dans le contexte de fermetures de plusieurs programmes dans le réseau. Ici au Collège de Rimouski, c'est une première depuis la fermeture des programmes de TRES et de chimie analytique, il y a quelques années.

**Philippe Beulac, responsable de l'application de la convention collective**, débute par des remerciements. En premier lieu, il s'adresse plus particulièrement à sa prédecesseure Jeanne Marquis. Il remercie également les membres du CRT et du Comité exécutif pour leur support et leur aide. Merci beaucoup ! Il nous fait part qu'il présentera son rapport en deux volets. Le premier volet est de répondre aux questions des membres, de supporter les demandes et de trouver l'information. Il signifie avoir eu la satisfaction de répondre aux demandes des membres. Il signale qu'il y a deux griefs en cours. Le deuxième volet, le plus gros, fût celui de l'entente sur la tâche. Il y a eu beaucoup à découvrir. À ce moment, l'entente n'est pas signée car il reste deux libellés à insérer concernant deux disciplines. Dans l'exercice prochain de la négociation, nous devons être vigilants en ce qui concerne les ressources du volet 3 réservées à la DSÉ (direction des Services éducatifs) et demander à ce que ces ressources soient prises ailleurs que dans la masse salariale. Il donne un exemple, le PLAR. Au CMÉC, nous avons tenu une assemblée générale sur le volet de la répartition des ressources et s'assurer à ce que le SRH (Service des ressources humaines) y soit également présent. L'entente sur l'OGS (offre générale de service) a été renouvelée au CMÉC et au Cégep. Il rappelle que la partie patronale désirait y mettre fin. L'entente pour la période des vacances a été conclue. Il termine en souhaitant clarifier plusieurs éléments dans le dossier des assurances, demander à faire développer des outils informatiques au SRH pour faciliter la mise à jour du cahier de la masse salariale (alléger la tâche de la partie syndicale et de la partie patronale, améliorer le suivi, etc.).

Questions, éclaircissements et commentaires

Jeanne Marquis apporte des éléments d'information supplémentaires sur l'entente de l'OGS. L'an dernier, le SRH ne voulait pas renouveler l'entente. Après maintes discussions, l'an dernier et cette année, nous avons obtenu son renouvellement. Le fait est que cette entente exigeait beaucoup de travail de la part de Ginette Soucy au moment des ouvertures des postes ou de charge. C'est à voir pour l'an prochain.

Un membre demande des explications sur le paragraphe concernant le grief où la décision de l'arbitre sera contestée.

Philippe précise que l'enseignant concerné contestera la décision de l'arbitre.

Un membre questionne la baisse de ressources à l'enseignement alors que l'on doit maintenir les ressources dédiées à la DSÉ de 9,4 ETC.

Philippe mentionne que cette année, exceptionnellement, la DSÉ a accepté de baisser la réserve.

Un membre soulève que la baisse accordée à la réserve de la DSÉ est minime et que nous n'avons pas ou plus de marge de négociation pour les ressources dans l'entente sur la tâche. Il propose qu'à l'automne, nous mettions en place un comité pour négocier l'entente sur la tâche.

Philippe signale que plutôt de créer un comité, le mandat pourrait être exécuté par le CRT (Comité des relations de travail).

Un membre évoque la fin de l'entente OGS, qui va faire quoi ?

Claude rappelle que l'entente sur l'OGS est négociée dans l'entente locale sur la tâche. Dans la convention collective, la responsabilité de déposer son OGS est individuelle alors que dans la pratique locale c'est le syndicat qui l'assume pour ses membres. Nous allons donc tenter de conserver l'entente. Le litige se situe dans la mise en œuvre de l'entente. Ailleurs dans les autres collèges, les profs doivent procéder par eux-mêmes.

**Georges LeBel, responsable des finances et du perfectionnement**, fait part que sa tâche est en deux volets pour les finances. Le travail est technique, un peu laconique. Il annonce que les finances du syndicat se portent bien, nous devrions obtenir un surplus budgétaire. C'est en partie grâce au redressement financier d'il y a quelques années. Le bilan est attendu pour l'automne, l'année financière prend fin le 30 juin. Dans le deuxième volet, avec l'aide des membres du Comité des affaires financières, Lucie Hupé et Alain Danause, il y a eu la vérification des transactions et la préparation du budget de l'an prochain qui vous sera présenté plus tard. Il termine en présentant les deux propositions de son rapport.

Il reprend en présentant son rapport pour le perfectionnement. Il rappelle que le comité est bipartite. Actuellement, c'est Dany April, adjoint à la DSÉ, qui coordonne pour la partie patronale et Andrée Vaillancourt, secrétaire, qui accomplit un travail de moine. Cette année, le budget a été de 76 000 \$. Si nous acceptons l'entente de principe pour la mise à parité salariale, il y aura un ajout de 20 \$ par profs. Il soulève, à l'automne dernier, il a fait une présentation auprès des responsables de la coordination départementale (RCD) sur la façon de remplir le questionnaire de demande de perfectionnement. Il fait remarquer que lorsque le RCD a signé le formulaire, cela signifie que tout le département a entériné cette demande. Il insiste que c'est très important que tous les membres du département entérinent les demandes de perfectionnement. Quant au fonds collectif, une réserve sera faite de 10 000 \$ qui sera enrichie du montant restant de l'année précédente. Il termine en mentionnant qu'Isabelle Vézina, qui assumera le poste l'an prochain, est assurée de son soutien.

#### Questions, éclaircissements et commentaires

Un membre questionne la possibilité que les nouvelles sommes en provenance du gouvernement fédéral pour les collèges puissent bonifier le budget du perfectionnement ? Georges signale que le budget n'est pas totalement dépensé. Ces sommes en provenance du fédéral pourraient servir, par exemple, à des projets de recherche.

**Julie Morazain, responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux**, débute sa présentation en précisant que dans sa première année, elle a beaucoup appris. C'est maintenant qu'elle peut saisir davantage l'ensemble des travaux. Tout a débuté par sa première activité, la *Journée mondiale des enseignantes et enseignants*, du 5 octobre. Le tout s'est poursuivi avec la cueillette des paniers de Noël, les travaux pour préparer la *Journée internationale des femmes*, le 8 mars, comportant la remise de la bourse Germaine-Santerre et l'activité de la *Fête des travailleuses et travailleurs*, le 1<sup>er</sup> mai. Pour le 8 mars, les travaux sont effectués en collaboration avec chaque catégorie de personnel du Collège. Elle rappelle que la Fête de la reconnaissance par les pairs se tiendra le lundi 2 juin à 16 h. Nous soulignerons le départ à la retraite de quelques profs et la collaboration des bénévoles dans les divers comités. La journée syndicale de l'an passé, comme celle de cette année, nous conduisent à des collaborations avec différents groupes communautaires. Cette année, les travaux de la journée syndicale portaient sur l'élaboration d'un manifeste qui a conduit à la question du développement régional. Les membres du comité sur le développement régional ont finalement conclu de travailler ensemble, dans la prochaine année, auprès de la population avec le thème de l'éducation. Un autre volet de sa tâche a été d'organiser une activité d'information pour la présidence d'assemblée avec le Code Therrien et d'effectuer la mise à jour de nos statuts (concordance des textes et articles sur le CMÉC). L'an prochain, elle prévoit élaborer un document sur les règlements du SEECR. Pour le dossier de la précarité, les nouvelles et nouveaux profs de l'automne ont été rencontrés. Elle mentionne que cette tâche n'était pas facile, considérant qu'elle-même était nouvelle. Elle souhaite trouver des moyens simples pour les informer. Elle termine en remerciant les bénévoles, les membres du Comité exécutif et Louiselle pour le support reçu dans sa première année.

Julie reprend avec le rapport du Comité de prévention et de gestion du harcèlement et de la violence. Elle y représente le SEECR. Une nouvelle personne a été nommée à la coordination du comité en fin de trimestre d'automne, Justin Audet, membre du personnel professionnel. Comme il avait une libération de 0,2 ETC, il a choisi dans son plan d'action, pour le trimestre d'hiver, de revoir l'accès aux plaintes afin de clarifier le processus, d'établir un échéancier, de centraliser les plaintes, de rédiger un canevas de dépôt de la plainte, etc. Le comité a traité plus de demandes d'aide que l'année dernière. Il prévoit également revoir le rôle éducatif du comité, développer un logo pour rendre visible davantage les personnes-ressources et l'accessibilité dans la page web du Collège. Dans son rôle éducatif, le comité prévoit sensibiliser davantage tout le personnel et les élèves, offrir plus d'écoute avant que ça ne devienne un problème. Un des moyens envisagés serait par de la publicité et des affiches. Le prochain plan d'action du comité prévoit établir les travaux sur une durée de deux ans. Le nombre de personnes-ressources sera évalué et il est souhaité l'élaboration d'une philosophie d'intervention.

**François Girard, agent de liaison syndical au Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC)**, donne un portrait global du personnel enseignant et des élèves pour les disciplines offertes au sous-centre. Il mentionne que le programme de Techniques de transformation des produits forestiers ne sera pas offert car il y a un très faible taux d'inscription. Techniques de commerce et de gestion débutera une nouvelle cohorte à

l'automne mais malheureusement pas au Cégep de Matane. Techniques de travail social, nouvellement offert depuis l'automne 2007, débutera une deuxième cohorte de 21 élèves. Toutefois, on ne sait pas s'il y aura une troisième cohorte l'an prochain, tout dépendra du besoin du milieu. Après plusieurs années de discussion, nous sommes arrivés à une entente concernant le transfert, de part et d'autre, des ressources de coordination de la formation générale entre les profs FAC et FEC. Une bonne nouvelle, cette année nous nous retrouvons avec un surplus de ressource. Malheureusement, cela a apporté une discordance entre les profs pour la répartition de la ressource, si petite soit-elle. Finalement, une entente a été conclue. François remercie l'aide apportée par Philippe Beaulac et Claude Gaudreau qui se sont déplacés pour pouvoir en discuter en assemblée. Un merci également à Louiselle pour son support.

Questions, éclaircissements et commentaires

Une membre souhaite obtenir plus d'information sur le grief en lien avec Techniques de travail social au CMÉC. François rappelle qu'une des deux enseignantes a été engagée à temps partiel alors que le contrat était pour un temps complet. Philippe Beaulac complète certains éléments pour la tâche de ces deux enseignantes.

**Lyne Philippe, représentante du personnel enseignant au Programme d'aide au personnel**, signifie dès le départ que sa nomination est toute récente. L'automne dernier, la tâche était assumée par Viateur Beaulieu. À ce trimestre, il y a eu deux conférences avec comme thème le stress. Il a été signalé le peu de présences des profs à ces deux mardis. Lyne souligne que cette période du mardi après-midi est très en demande pour diverses raisons. Les profs seront donc interrogés pour connaître leur besoin. Actuellement, les services de la psychologue sont d'une journée par semaine et sont très en demande. Le taux de consultations a augmenté considérablement pour la même période l'an passé. À l'automne, les membres du comité évalueront la suggestion de M<sup>me</sup> Claire Malenfant, responsable du PAP, afin que le Collège fasse appel aux services d'une firme. Lyne précise qu'elle en a fait part aux membres du Comité exécutif et qu'elle a rencontré la psychologue pour connaître son point de vue. L'avantage d'utiliser les services d'une firme est que le service est de 7 jours/semaine, mais sur papier. L'avantage d'utiliser les services de la psychologue est l'accès facile en milieu de travail. Elle invite les membres désireux à obtenir d'autres informations de prendre contact avec elle.

**Josée Ruest, représentante du personnel enseignant au Comité de santé globale**, informe qu'elle va être très brève car sa nomination est toute récente, elle aussi. Sa coéquipière, Annie Lavoie, a été absente pendant le trimestre pour un congé de maladie. Des circonstances ont fait que Josée n'a pu assister aux deux dernières rencontres du comité. Il a été signalé le peu de participation des profs aux activités pendant la période de vie étudiante. Josée informe qu'il a été suggéré afin de prendre en considération le peu de présences et de disponibilité des profs pour les mardis, de tenir les conférences en soirée sans frais pour les profs.

### Questions, éclaircissements et commentaires

Josée interroge Claire Dubé — elle était représentante du personnel enseignant à ce comité, l'automne dernier — sur les moments de rencontre. Claire signale qu'il était difficile d'être présent aux rencontres parce qu'en grande majorité du temps nous étions en cours. Elle soulève que nous (Claire Dubé et François Bisson) avons été heurtés par les façons de faire de la personne nommée à la coordination du programme à ce moment-là. C'est une des raisons pour lesquelles elle a démissionné. François Bisson — il était représentant du personnel enseignant à l'automne dernier — relève que la firme a beaucoup de leadership, le choix du logo a pris beaucoup place, ce qui est questionnable. Mais il y a tout de même des choses intéressantes qui se sont passées.

Une membre soulève qu'elle se sent agressée par certains éléments du programme de santé globale (les nombreux messages). Qu'il y a-t-il de concret ? Ça serait intéressant à questionner.

Une membre signale qu'elle a participé à une rencontre sur le transport actif et a observé des lacunes dans les moyens de communication entre les services.

Philippe, membre du Comité exécutif, fait savoir que lors des rencontres avec la direction du Service des ressources humaines, celle-ci met beaucoup d'emphase pour le programme de santé globale au Collège et se questionne sur une hausse des congés de maladie.

Un membre s'informe des coûts engagés pour les services de cette firme ?

Claire Dubé évoque un montant de 80 000 \$ pour le programme, sans toutefois connaître la somme allouée à la firme.

**Cybèle Charrette**, membre du SEECR et animatrice du **CACE** (Comité d'action et de concertation en environnement), donne un compte rendu en remplacement du représentant du personnel enseignant, Alain Binette, qui se trouve en congé de maladie. Elle mentionne l'absence de représentant du SEECR au comité à ce trimestre, toutefois, Régine Valois y siégeait l'automne dernier. Actuellement, le Collège en est à sa dernière étape, la plus difficile à obtenir, pour être certifié Cégep Vert du Québec. Le rapport doit être déposé pour le 29 mai. Au cours de la présente année, divers articles promotionnels ont été utilisés pour sensibiliser l'ensemble de la communauté collégiale, entre autres, par la vente de tasses. Des actions ont été entreprises en favorisant la prise en charge de la gestion environnementale par chaque service et par chaque membre, de rendre disponible en tout temps une information accessible dans la page web du Collège, la tenue d'une semaine de covoiturage, la tenue d'une quinzaine d'activités dans la semaine de l'environnement au début avril, la cueillette des plans de cours intégrant l'environnement auprès du personnel enseignant, une cueillette de vélos pour le Tiers-Monde, etc. Elle souligne la grande collaboration des membres du groupe Vert Solidaire. Comme projet, nous souhaiterions réaliser une semaine de l'environnement dans la ville de Rimouski. Comme nouveauté, François Bisson et moi-même sommes à mettre en place un projet de compostage avec les résidus de la cafétéria. Le Collège reçoit une subvention pour engager deux élèves et une contractuelle. Le Réseau pédagogie et environnement est en marche pour favoriser et intégrer l'environnement par les profs auprès des élèves. Nos bureaux seront relocalisés pour obtenir une meilleure visibilité. Un de nos objectifs pour

la prochaine année est d'éliminer les verres de plastiques et de styromousse dans le Collège.

Questions, éclaircissements et commentaires

Un membre fait remarquer qu'il y a sûrement la possibilité d'apporter des changements pour diminuer le nombre d'automobiles dans le stationnement.

Cybèle fait savoir que la Ville de Rimouski tente de sauver du temps actuellement pour le dossier du transport en commun en proposant un essai pilote de covoiturage et une légère augmentation de la plage horaire de Taxibus. Elle souligne qu'il reste encore beaucoup à faire concernant la protection de l'environnement. C'est pourquoi elle mentionne que le comité a besoin d'aide sur différents projets et invite toute personne à y participer.

**Isabelle Vézina, représentante du personnel enseignant au Comité d'information scolaire,** précise d'entrée de jeu que les travaux du comité ont été plus actifs à l'automne sur 6 à 7 dossiers. Des travaux sont en cours pour rendre disponible le plan stratégique et le plan marketing et palier au manque d'uniformité de l'information pour les départements dans la page web du Collège. Les travaux se poursuivent pour la tenue d'activités en vue d'accueillir des élèves des secondaires III et IV. Également, des travaux sont en cours pour mieux se positionner sur le PPO (programme personnel d'orientation que recevront les élèves du secondaire). À ce trimestre, il n'y a pas eu de rencontres considérant la mise en place d'une nouvelle direction générale et moins de disponibilité pour Jean-Pierre Lamontagne et elle-même. Isabelle signale qu'il y a un bilan à faire sur les différentes publicités passées. Elle fait connaître que certains de nos ambassadeurs se sentent peu outillés. Il y a beaucoup de travail à faire. La collaboration est difficile avec la Commission scolaire des Phares (CSP). Elle donne un exemple. Elle termine en mentionnant que Jean-Pierre Villeneuve, directeur des Services éducatifs à ce moment, devenu maintenant directeur général, semblait avoir de l'ouverture pour qu'il y ait plus d'échange avec la CSP. C'est à suivre.

Questions, éclaircissements et commentaires

Un membre salue tout le travail accompli par le comité. Par ailleurs, il s'indigne des façons de faire du collège et de la polyvalente afin d'arriver à une entente pour tenir une journée d'accueil pour le secondaire III alors que les travaux sont en cours depuis deux ans. Il évoque avoir déjà dénoncé ce fait.

Jean-Pierre Lamontagne, membre du comité, annonce qu'il est prévu une rencontre d'ici quelques semaines avec les profs et la direction de la CSP.

Jacqueline rappelle que c'est nous qui avons refusé le projet, il y a deux ans, considérant l'ajout de tâche sans rémunération.

Isabelle termine en soulevant qu'il y a beaucoup à faire et le fait que ce soit très long pour en arriver à une entente apporte de l'amertume.

Le président d'assemblée demande à l'Assemblée de recevoir le rapport annuel.

**PROPOSITION d'Alain Dion**

appuyée par Alain Dancause

**« Une motion de félicitations pour le travail exécuté par les membres du Comité exécutif en 2007-2008. »**

Adoptée à l'unanimité.

**PROPOSITION d'Alain Dancause**

appuyée par Jacqueline Chénard

**« Une motion de félicitations pour l'excellent travail accompli par Georges LeBel lors de ses mandats au sein du Comité exécutif. »**

Adoptée à l'unanimité.

Claude Gaudreau souligne l'excellent travail accompli par Georges LeBel et le remercie spécialement pour les deux dernières années. Il poursuit en remerciant les membres du Comité exécutif pour tout le travail accompli, de même, à François Girard, agent de liaison au CMÉC. Il termine en soulignant le support de Louiselle au sein de l'équipe.

**06. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008-2009**

Le président demande à l'Assemblée si elle accepte de traiter ce point immédiatement considérant que Georges LeBel, responsable des finances, doit s'absenter temporairement un peu plus tard. L'Assemblée accepte.

Georges présente le tableau des prévisions budgétaires pour la prochaine année en débutant par la colonne du réel des dépenses et des revenus pour 2006-2007 résultant d'un excédant, poursuit avec la colonne des prévisions 2007-2008 présentées lors de l'Assemblée générale annuelle du 29 mai 2007 et complète avec le partiel au 30 mars de cette année parce que l'année financière prend fin le 30 juin, et finalement, il propose les prévisions pour 2008-2009. Il apporte quelques précisions pour les dégagements syndicaux prévoyant un montant de 36 000 \$. Le montant réel sera connu sous peu, sinon au début de l'automne, par une facture du Collège. Les frais de voyages nets sont élevés dans la colonne du partiel parce que la FAC a trois mois pour rembourser nos frais encourus pour participer à diverses activités à Montréal. Les cours de préparation à la retraite nous coûtent en réalité environ 1 000 \$. Le poste budgétaire des salaires est pour notre technicienne qui pourra dorénavant se prévaloir d'un régime de retraite. Les écritures ont été faites pour obtenir un budget équilibré. Il termine en précisant que les finances du SEECR vont bien.

**Questions, éclaircissements et commentaires**

Un membre s'interroge à savoir si nous accumulons de l'argent dans le compte courant considérant que nous obtenons un excédent des revenus depuis quelque temps.

Georges acquiesce et suggère de faire des placements pour augmenter le surplus budgétaire.

Un membre interroge l'idée d'avoir un fonds de grève local.

Georges suggère d'augmenter notre surplus budgétaire afin de pouvoir en faire ce que l'on désire plus tard.

Un membre questionne l'utilisation du papier recyclé à 100 %.

Georges précise que les pratiques vont dans ce sens.

PROPOSITION de Georges LeBel  
appuyée par Philippe Lapointe

**« Les prévisions budgétaires du SEECR pour 2008-2009 sont adoptées. »**

Adoptée à l'unanimité.

## 07. PROPOSITIONS ISSUES DU RAPPORT

Le président d'assemblée présente la procédure des travaux d'assemblée pour l'adoption, s'il y a lieu, des propositions issues du rapport annuel. Il y aura lecture des propositions regroupées en blocs suivie d'une période de questions, de commentaires et d'éclaircissements avant l'adoption de celles-ci.

### Coordination

Propositions de Claude Gaudreau  
appuyées par Alain Dancause

**Que le SEECR poursuive son travail de réseautage.**

**Qu'une motion de félicitations et des remerciements soient adressés à tous les membres qui s'investissent bénévolement en assurant le fonctionnement des divers comités auxquels est appelé à participer le SEECR.**

Adoptées à l'unanimité.

### Affaires pédagogiques

Propositions de Kurt Vignola  
appuyées par Philippe Lapointe

**Que le Comité des affaires pédagogiques continue ses activités au rythme des réunions de la Commission des études et commente les affaires pédagogiques par le biais de La Riposte, des assemblées générales ou d'autres moyens jugés nécessaires.**

**Que le Comité des affaires pédagogiques participe à l'analyse des dossiers de nature pédagogique qui touchent le réseau collégial.**

**Que le Comité des affaires pédagogiques se réunisse environ une fois par mois (un mardi où il n'y a pas de Commission des études) afin de traiter de dossiers autres que ceux de la Commission des études.**

Adoptées à l'unanimité.

## Finances

Propositions de Georges LeBel  
appuyées par Isabelle Vézina

**Qu'on fasse annuellement l'évaluation des besoins de formation à la retraite des enseignantes et enseignants et que, si le nombre d'inscriptions est suffisant, la formation soit offerte.**

**Que le Comité des affaires financières poursuive son mandat pour revoir chacun des postes budgétaires afin de mieux équilibrer les dépenses du SEECR.**

Adoptées à l'unanimité.

## Perfectionnement

Proposition de Georges LeBel  
appuyée par Jacqueline Chénard

**Le Comité recommande de reconduire la procédure actuelle en gardant un minimum de 10 000 \$ au fonds collectif de perfectionnement.**

Adoptée à l'unanimité.

## Pratiques syndicales et droits nouveaux

Propositions de Julie Morazain  
appuyées par Alain Dion

**Il est recommandé que la personne responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux mette en œuvre, de concert avec le Comité exécutif, des activités d'éducation et de formation syndicale.**

**Il est recommandé que la personne responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux réalise un document de présentation des règlements du SEECR.**

**Il est recommandé que la ou le responsable des dossiers de précarité entre en contact avec les nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants.**

**Il est recommandé que la ou le responsable des dossiers de précarité mette en œuvre des moyens afin d'inciter les nouveaux enseignants à participer davantage à la vie syndicale.**

**Il est recommandé que la personne responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux commence à réunir le comité pour la Journée internationale des femmes dès le trimestre d'automne.**

**Il est recommandé que la personne responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux poursuive ce travail de mise en commun des intérêts sociaux avec différents organismes et acteurs de la région.**

Adoptées à l'unanimité.

## 08. POSITION INTERSYNDICALE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Claude Gaudreau présente les travaux de l'Intersyndicale enseignante régionale. Elle est un regroupement de syndicats représentant la formation professionnelle et technique des régions de La Pocatière, le Témiscouata, Matane, Rivière-du-Loup et Rimouski. Le projet qui vous est présenté aujourd'hui a été en grande partie rédigé par Kurt Vignola. Il vous est demandé d'entériner le projet d'orientation, un projet rassembleur. Ce n'est pas définitif. Actuellement, le secondaire y travaille pour y ajouter ses éléments. Plus tôt cette année, les représentantes et représentants de plusieurs syndicats ont convenu d'une vision commune de l'éducation en région, entre autres, pour la défense de la gratuité scolaire. Nous sommes toujours en demande pour siéger à la Table interordres du Bas Saint-Laurent. Les rencontres se tiennent à huis clos. Pour l'automne, il est prévu par l'Intersyndicale une conférence de presse simultanée (3 à 4 régions tiendront une conférence au même moment). Le moment ciblé est la *Journée mondiale des enseignantes et enseignants*, le 5 octobre.

Des membres commentent et questionnent le contenu du projet.

PROPOSITION de Claude Gaudreau

appuyée par Alain Dion

**« L'Assemblée du SEECR entérine les orientations de la plate-forme intersyndicale enseignante régionale. »**

Adoptée à l'unanimité.

## 09. ÉLECTIONS

Président d'élections : Jean-François Girard

Secrétaire d'élections : Louiselle Rioux

Jean-François Girard, président d'élections, informe les membres de la procédure pour élire des enseignantes et enseignants qui représenteront le personnel enseignant aux différents postes des comités conventionnés, syndicaux et du collègue. Le vote se prend à main levée.

## COMITÉS CONVENTIONNÉS

### Commission des études

Jean Simard	responsable de programme au secteur préuniversitaire	candidature écrite
Alain Morneau	formation commune	candidature écrite

Philippe Beaulac	secteur technique	candidature écrite
Kurt Vignola	secteur préuniversitaire	candidature verbale
Johanne Gagnon	secteur technique	candidature verbale
à combler	coordination au secteur technique	
à combler	coordination au secteur technique	
à combler	formation commune	
à combler	Service de la formation continue	

Josée Ruest propose la candidature de Johanne Gagnon au secteur technique.

Des postes restent à combler.

Il est proposé par Jacqueline Chénard, appuyé par Monique Côté que les personnes suivantes soient élues pour représenter le SEECR : Johanne Gagnon, Philippe Beaulac, Alain Morneau, Jean Simard et Kurt Vignola.

### **CRT (Comité des relations de travail)**

Secteur des sciences et techniques biologiques

Richard Lafond

candidature écrite

Secteur des sciences et techniques physiques

Jean Seka

candidature écrite

Secteur des sciences et techniques humaines

Un poste à combler

Service de la formation continue

Un poste à combler

Des postes restent à combler.

Il est proposé par Annie Perron, appuyé par Daniel Guay que les personnes suivantes soient élues pour représenter le SEECR : Richard Lafond et Jean Seka.

### **Perfectionnement**

Secteur des sciences et techniques biologiques

Sonia Pelletier

candidature écrite

Secteur des sciences et techniques humaines

Catherine Cloutier

candidature écrite

Secteur des sciences et techniques physiques  
Isabelle Vézina

candidature verbale

Les personnes suivantes sont élues par acclamation pour représenter le SEECR :  
Catherine Cloutier, Sonia Pelletier et Isabelle Vézina.

### **Comité de prévention et de gestion du harcèlement et de la violence**

Julie Morazain est membre du comité en tant que responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux.

Un poste est à combler par un homme.

Il est proposé par Alain Dion, appuyé par Claude Gaudreau que la personne suivante soit élue pour représenter le SEECR : Julie Morazain.

### **Comité d'accès à l'égalité**

Julie Morazain est membre du comité en tant que responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux. Il est précisé qu'il n'est pas prévu de rencontre pour le moment. Il est donc décidé de surseoir aux élections.

Un poste reste à combler par un homme.

## **COMITÉS SYNDICAUX**

### **Information**

Annie Perron propose sa candidature

Jacqueline Chénard est responsable du comité et Claude Gaudreau fait partie d'office de ce comité.

Des postes restent à combler.

Il est proposé par Jacqueline Chénard, appuyé par Alain Dancause que la personne suivante soit élue : Annie Perron.

### **Affaires pédagogiques**

Les représentantes et représentants du SEECR siégeant à la Commission des études font partie du Comité des affaires pédagogiques.

Le nombre de poste à combler est illimité.

### **Pré-CRT**

Leslie-Karen Asselin  
Jeanne Marquis

candidature écrite  
candidature écrite

Claude Gaudreau est membre d'office en tant que coordonnateur du Comité exécutif.  
Les membres du CRT font partie du pré-CRT.

Il est proposé par Monique Côté, appuyé par Isabelle Vézina que les personnes suivantes soient élues : Leslie-Karen Asselin et Jeanne Marquis.

### **Vérification interne des livres comptables**

Lucie Hupé  
Georges LeBel propose sa candidature

candidature écrite  
candidature verbale

Il est proposé par Monique Côté, appuyé par Jacqueline Chénard que les personnes suivantes soient élues : Lucie Hupé et Georges LeBel.

### **Comité de mobilisation**

Les membres du Comité exécutif sont membres du Comité de mobilisation

Alain Dion

candidature écrite

Le nombre de postes est illimité.

Il est proposé par Alain Dancause, appuyé par Annie Perron que la personne suivante soit élue : Alain Dion.

### **Comité sur la précarité**

Annie Perron  
Alain Dion propose la candidature de Cybèle Charrette

candidature verbale  
elle refuse

Le nombre de postes est illimité.

Il est proposé par Jacqueline Chénard, appuyé par Isabelle Vézina que la personne suivante soit élue : Annie Perron.

**Affaires financières**

Lucie Hupé

candidature écrite

Georges LeBel

candidature verbale

Le nombre de postes est illimité.

Il est proposé par Alain Dion, appuyé par Kurt Vignola que les personnes suivantes soient élues : Lucie Hupé et Georges LeBel.

**Présidence d'assemblée**

Le nombre de postes est illimité.

**Comité syndical d'information scolaire**

Isabelle Vézina

candidature écrite

Un poste reste à combler.

Il est proposé par Claude Gaudreau, appuyé par Annie Perron que la personne suivante soit élue : Isabelle Vézina.

**COMITÉS DU CÉGEP****Programme d'aide au personnel**

Lyne Philippe propose sa candidature

candidature verbale

Il est proposé par Claude Gaudreau, appuyé par Josée Ruest que la personne suivante soit élue pour représenter le SEECR : Lyne Philippe.

**Comité d'aide à la réussite et à la diplomation**

Jean Simard

candidature écrite

Kurt Vignola propose sa candidature

candidature verbale

Il est proposé par Daniel Guay, appuyé par Claire Dubé que les personnes suivantes soient élues pour représenter le SEECR : Jean Simard et Kurt Vignola.

**Conseil d'administration**

Claude Gaudreau propose la candidature d'Alain Dion

il accepte

Il est proposé par Claude Gaudreau, appuyé par Jacqueline Chénard que la personne suivante soit élue pour représenter le SEECR : Alain Dion.

### **CACE (Comité d'action et de concertation en environnement)**

Daniel Guay propose sa candidature candidature verbale  
Il est proposé par Alain Dion, appuyé par Jacqueline Chénard que la personne suivante soit élue pour représenter le SEECR : Daniel Guay.

### **Cours complémentaires**

Kurt Vignola est d'office sur le comité en tant que responsable des affaires pédagogiques.  
Kurt Vignola est élu par acclamation pour représenter le SEECR.

### **Calendrier scolaire**

Kurt Vignola est d'office sur le comité en tant que responsable des affaires pédagogiques.  
Kurt Vignola est élu par acclamation pour représenter le SEECR.

### **Comité de santé globale**

Josée Ruest propose sa candidature candidature verbale  
Un poste reste à combler.  
Il est proposé par Alain Dion, appuyé par Johanne Gagnon que la personne suivante soit élue pour représenter le SEECR : Josée Ruest.

### **Fondation du Cégep de Rimouski**

Un poste est à combler.

### **Comité du site du collège**

Kurt Vignola propose sa candidature candidature verbale  
Il est proposé par Jacqueline Chénard, appuyé par Claire Dubé que la personne suivante soit élue pour représenter le SEECR : Kurt Vignola.

### **Projet éducatif**

Une représentante ou un représentant pour le secteur préuniversitaire

Daniel Guay propose sa candidature

candidature verbale

Une représentante ou un représentant pour la formation commune

Une représentante ou un représentant pour le secteur technique

Deux postes sont à combler.

Il est proposé par Jacqueline Chénard, appuyé par Annie Perron que la personne suivante soit élue pour représenter le SEECR : Daniel Guay.

Alain Dion exprime le souhait de voir le Comité des pratiques syndicales réanimé et dépose sa candidature comme membre.

Il est proposé par Jacqueline Chénard, appuyé par Annie Perron que le Comité des pratiques syndicales soit réanimé.

### **Comité des pratiques syndicales**

Alain Dion propose sa candidature

candidature verbale

Annie Perron propose sa candidature

candidature verbale

Jacqueline Chénard

candidature verbale

Le nombre de postes est illimité.

Julie Morazain est d'office sur le comité en tant que responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux.

Il est proposé par Alain Dion, appuyé par Alain Dancause que les personnes suivantes soient élues : Jacqueline Chénard, Julie Morazain, Annie Perron et Alain Dion.

## **10. DIVERS**

Alain Dion présente une demande d'appui et de don pour les Éditions Écosociété. Créées en 1992, les Éditions Écosociété ont pour but de susciter des débats publics sur les grands problèmes de l'heure. La maison d'édition favorise la production et la diffusion d'ouvrages critiques dans le but de définir les fondements d'une société plus conviviale et plus respectueuse des ressources de la biosphère, d'une démocratie plus proche des citoyennes et des citoyens, et d'une économie durable et endurable. Actuellement, les Éditions Écosociété sont poursuivies en justice (poursuite-bâillon) par le SLAPP (*Strategic Lawsuit Against Public Participation*).

PROPOSITION d'Alain Dion  
appuyée par Kurt Vignola

**« Que le SEECR fasse un don de 100 \$ à Éditions Écosociété concernant la poursuite judiciaire par le SLAPP. »**

Adoptée à l'unanimité.

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Claude Gaudreau donne le mot de la fin en remerciant les membres qui ont participé à cette assemblée et félicite le président d'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée déclare la levée de l'assemblée. Il est 12 h 31.